

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

31 Octobre 1891.—No 15

LES MAGIENNES D'AUJOURD'HUI

(SUITE)

—Un paradis, maintenant que je n'y suis plus... mais dans le moment où l'on exerce une profession, on en voit les inconvénients, les tracasseries; on en sent peser les chaînes; si un jour où l'on a la tête brûlante et surchargée de mille affaires, on vient vous parler de repos, on trouve ce mot-là assez joli; on s'y laisse prendre... Mais quand on l'a, ce maudit repos, quand on y est plein, on trouve, selon l'expression vulgaire, que c'est ennuyé, qu'on ne dit pas ennuyé comme l'orage, comme la tempête: cela gronde, cela étourdit, bouleverse ou renverse; et quelquefois cela brûle et foudroie, mais cela n'ennuie pas.

—Et puis! reprit Robert, on ne se retire pas impunément des occupations de toute la vie. C'est comme moi si je me retirais des voyages!... L'acteur retiré du théâtre, le poète retiré de l'inspiration maudissent comme vous, ce triste *far niente*. Il n'est pas jusqu'au débauché de débauchés coloniaux, voire même de fruits ou de légumes, qui ne regrette ses occupations quand il a vendu son fonds. Il s'ennuie dans sa maisonnette de Saint-Maur ou de Saint-Mandé, à laquelle il a tant rêvé, et s'il plante ses choux avec tant de passion, c'est qu'il s'ennuie de ne plus en vendre.

—Ah! Voilà une grande vérité! s'écria le colonel, et si je pouvais revenir sur ce que j'ai fait. Mais quand on a quitté le service, il est plus permis de le reprendre. Enfin, c'est assez vous occuper de moi; parlons de vous. Vous voilà donc à Paris!

Pour le quitter après demain. Ah! bah!... Allez-vous dîner en ville, à Tombouctou ou souhaiter une fête à la Louisiane?

Pas précisément; j'ai eu froid hier, et je vais me chauffer aux Indes-Orientales, par économie, pour ne pas renouveler ma provision de bois.

—C'est très sage. Savez-vous que c'est fort agréable de vivre comme vous le pied en l'air!

—C'est justement pour continuer cette vie nomade que je viens vous demander un service.

Qu'attendez-vous de moi? je suis tout à vous.

Il s'agit, reprit Robert, de valeurs importantes que je voudrais mettre sous votre garde. Certes, l'argent est un bon compagnon de route, mais il ne faut pas porter toute sa fortune dans sa ceinture: on s'exposerait à être dévalisé par les saltedors des déserts des Pampas, les Druses du Liban, les étrangers de l'Himalaya, etc. Je prends donc avec moi ce que m'est nécessaire, un peu plus sans doute que les cinq sous du Jufferrant, et je viens donc vous confier un dépôt de deux cent mille francs. Vous me direz que je pourrais placer cet argent et en recevoir l'intérêt; mais alors je ne le trouverais pas disponible quand il me serait utile pour quelque nouvelle excursion, et les voyages des hommes sont plus coûteux que ceux des hirondelles. Je tirerai donc sur vous des traites de 10, de 15, de 20,000 francs de Constantinople, de Berlin de Madrid, selon le pays où le caprice m'aura poussé.

A mon premier rhumatisme, je reviendrai. Je reprendrai ma petite fortune, et j'irai me fixer dans mon petit pays où j'aurai trouvé la température la moins malsaine et les hommes les moins mauvais. Ce dépôt comme vous le voyez, est pour moi une sorte de caisse de secours, pour l'époque où la bise rhumatismale sera venue.

Il est en sûreté chez moi, dit le colonel. L'argent confié c'est comme un poste d'honneur; on se ferait brûler la cervelle plutôt que de le laisser enlever.

—Oh! je sais qu'il est en bonne garde, mon brave ami, il n'y a pas de doute en Espagne capable de veiller aussi bien sur sa jeune seniorita que vous sur les dépôts qui vous sont confiés.

Tenez, ajouta-t-il en lui remettant un portefeuille et un petit sac de cuir, voici d'abord cent cinquante mille francs en billets de banque. Le reste est un échantillon de l'or de tous les pays. Vous trouverez dans ce sac les souverains anglais, les impériaux de Russie, les guillèmes de Hollande, les francs Prusse, les napoléons de France, les doublons d'Espagne, les ruspions de la Toscane, les pistoles de Rome, les icossais de la Grèce, les sequins fondouklis de la Turquie, les quadruples du Mexique et les aigles de 5 dollars des Etats-Unis.

Yolande était entrée avec son frère Théobald qui, ce jour-là, l'accompagnait par hasard, car il ne se piquait pas de galanterie. Théobald était un fort beau homme, merveilleusement habillé, un sportsman distingué, affectant des airs froids, britanniques et gentleman, qui sont tout à fait portés.

(A suivre)

Le colonel prit le portefeuille et le sac de cuir et les serra dans son coffre-fort.

VII.

LA LUMIÈRE SE FAIT.

En accompagnant Robert, le colonel trouva Stella dans le salon.

—Voilà notre ami qui nous quitte encore, lui dit-il il n'y que les ennuyeux qui restent. Monsieur Despinois ne s'en irait pas, lui!... à moins que ce ne fût pour aller demander à dîner à l'empereur de la Chine.

—Ne vous flâchez pas de cette espérance, dit Robert; on lui servirait des nids d'hirondelles, des entrées à l'huile de foie de morue, et il vous reviendrait à tout coup de six à sept heures du soir, à l'heure où vous vous mettez à table.

Robert allait sortir, quand on annonça Monsieur Faustin de Noirmont.

—Tiens, dit le colonel c'est précisément un jeune homme que m'a présenté M. Despinois, et qui me va beaucoup mieux que lui.

Robert reconnut Faustin pour l'avoir rencontré chez le colonel, et comme sa figure franche et charmante, son esprit naïf et original, lui plaisaient infiniment, il prolongea sa visite.

On causa de guerre, blocus, opéra, soirées, raouts, Bourse et voyages. Le colonel parla d'un lion qu'il avait tué en Algérie: Faustin s'avisant ce lion par la crinière, amena tout naturellement la conversation sur la zoologie. Le colonel était très fort sur les chalcals et les panthères d'Afrique, il avait fait quelques observations scientifiques, et il parla d'histoire naturelle avec une animation et une justesse qui charmèrent Faustin.

Stella releva la tête, et y eut un éclair dans les yeux; elle se permit d'exploiter ce penchant zoologique et les relations de son père avec le jeune savant. Les travaux, les recherches, les courses au jardin des Plantes, etc. etc. rempliraient ces journées vides, qu'désespérait le brave militaire. La vigilante Stella, en sa qualité de bonne étoile, vit là un moyen de réparer le mal qu'avait fait Coraly.

Tout à coup la porte du salon s'ouvrit, et le domestique, interrompant la conversation, annonça:

Mlle Yolande de Narcey.

Faustin reprit un cri de joie; il s'attendait si peu à cette rencontre providentielle! Le cœur lui battit violemment, comme dans l'attente d'un grand événement. Or ce grand événement consistait à savoir enfin si cette mystérieuse jeune fille avait le nez plus ou moins long, plus ou moins camard et la bouche plus ou moins grande. Sans craindre précisément qu'elle eût une figure de chonchette, comme dans son rêve, il tremblait qu'elle ne fut laide.

Un frôlement de soie contre la porte lui donna un frisson dans tout le corps, il ouvrit des grands yeux pour regarder Mlle Yolande. Elle entra dans le salon.

O bonheur! cette ombre, cette dame au salon noir qui s'enveloppait dans la nuit, était belle comme le jour!

Ce n'était pas le jour à midi, quand le soleil dardait sous ses yeux, c'était le jour qui vient de naître, dont les rayons ont encore une teinte rosée et sont plutôt caressants que que brûlants. Le caquet saissant de sa physionomie était d'une pureté toute céleste; on la regardait avec cette sorte de respect qu'on a pour l'innocence de l'enfant, tout aussi bien que pour l'expérience du vieillard. C'était une blonde aux yeux bleus, frêle, et mignonne, douce, timide; mais dès qu'elle voyait un devoir à remplir, une misère à soulager, le courage lui venait subitement comme un ressort caché qui se tend et donne tout à coup de la force et de la faiblesse.

Son délicieux visage avait ce charme; et exquises de l'extrême jeunesse non content de la beauté du moment, il gardait encore la grâce enfantine de la veillesse, en laissant deviner la splendeur du lendemain.

Faustin l'admirait en silence et, pour ainsi dire, les mains jointes. Il était resté immobile dans un coin; elle ne le vit pas en entrant, fit un petit salut affectueux au colonel et à Robert, et se jeta follement dans les bras de Stella.

Quoique Yolande n'eût que dix-sept ans et que Stella en eût vingt-cinq, elles étaient pourtant amies inséparables. L'intimité avait commencé par l'affection protectrice de Stella, jeune fille, pour la petite Yolande; puis l'enfant avait grandi, la jeunesse était venue pour Yolande, sans quitter Stella, et le niveau s'était établi.

Yolande était entrée avec son frère Théobald qui, ce jour-là, l'accompagnait par hasard, car il ne se piquait pas de galanterie. Théobald était un fort beau homme, merveilleusement habillé, un sportsman distingué, affectant des airs froids, britanniques et gentleman, qui sont tout à fait portés.

(A suivre)

LE ROI DE WURTEMBERG

L'Allemagne vient de perdre un de ses meilleurs princes. Une dépêche a déjà annoncé à nos lecteurs la mort du roi Charles Ier de Wurtemberg, dont la santé, depuis longtemps, donnait les plus vives inquiétudes à son entourage.

Charles Ier, Frédéric-Alexandre, fils du roi Guillaume Ier et de la duchesse Pauline de Wurtemberg, était né à Stuttgart le 6 mars 1823; il était donc âgé de soixante-huit ans. Il avait épousé le 13 juillet 1845 la grande-duchesse Olga Nicolajevna de Russie, qui lui survit. Il est monté sur le trône le 25 juin, 1864. Le roi Charles meurt sans enfants; la couronne échoit au petit-fils de son oncle, le prince Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né le 24 février 1848, marié à la princesse Charlotte de Schaumbourg-Lippe.

L'histoire de ce prince est assez courte. Il détestait le militarisme prussien et aimait son peuple, les lettres et les beaux-arts. Il a subi les grands événements qui ont marqué l'histoire de l'Allemagne durant son règne; loin d'y voir contribué, il les a subis à contre-cœur.

Deux ans après son avènement au trône éclatait le conflit avec l'Autriche. Le Wurtemberg eut au début une attitude assez effacée; mais après Sadowa, le roi signa avec la Prusse un traité d'alliance défensive et offensive qui assurait définitivement le triomphe de l'hégémonie prussienne en Allemagne. En 1870, le roi Charles sembla un moment hésiter; mais on sait comment l'initiative du roi Louis II de Bavière entraîna dans la guerre contre la France tous les Etats secondaires de l'Allemagne, qui d'ailleurs étaient hors d'état de résister à la volonté de M. de Bismarck.

Il y a deux ans, le roi Charles Ier avait célébré le vingt-cinqième anniversaire de son avènement au trône et il fut, à cette occasion, l'objet des plus sympathiques démonstrations de ses sujets. L'empereur et l'impératrice d'Allemagne rendirent visite à cette occasion au roi de Wurtemberg qui ne passait pas jusqu' alors pour entretenir des relations cordiales avec Berlin, où il n'est jamais allé.

Grand amateur de beaux-arts, lettré délicat, le roi était aussi grand amateur d'agriculture et de jardinage. Les jardins du palais de Stuttgart et de la résidence d'été de la cour à Friedrischafen sur le lac de Constance, témoignent de son goût pour les fleurs.

Protestant, le roi Charles se montrait bienveillant pour les catholiques. Le bruit de sa conversion au catholicisme avait même couru, bruit qui s'est maintenu avec une telle persistance que le *Journal de Bruxelles* a publié une dépêche annonçant que le roi avait été administré.

Pendant de longues années, Charles Ier fut, durant l'hiver, l'hôte de la France, ce qui lui valut les attaques d'une feuille prusso-libérale juive de Munich.

Comme nous l'avons dit la couronne échoit au prince Guillaume, dernier rejeton de la branche royale dite de Wurtemberg Montbéliard. Le nouveau roi n'ayant pas de fils, l'expectative du trône vient à la branche ducale qui descend du duc Frédéric-Eugène.

Cette branche est divisée en quatre lignes; les deux premières sont luthériennes, les deux dernières sont catholiques. La première ligne, la ligne alexandrine dite de Teck établie en Angleterre, a perdu ses droits à cause du mariagemorganatique de son auteur, le duc Alexandre. La seconde ligne, la ligne éugénienne, n'est représentée que par le vieux duc Guillaume, qui est célibataire et vit retiré à Graz en Autriche. La troisième ligne, la ligne catholique wilhelmienne, est celle des princes de Wurtemberg, ducs d'Urach, à laquelle appartient la pieuse duchesse douairière Florestine, et la quatrième ligne, représentée par le duc Philippe, fils de la

princesse Marie d'Orléans, est également catholique. Le prince est marié à l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille unique de l'archiduc Albert. De ce mariage sont issus trois princes.

H. G. F.

M. PARNELL

L'autre jour encore, M. Parnell exhortait ses amis d'Irlande à la lutte, non plus contre le régime anglais, mais contre ceux qu'il appelait les rebelles et les séparatistes. C'était ainsi qu'il traitait ses anciens compagnons, ses anciens partisans, qui, à la suite de son procès et de sa brouille avec M. Gladstone, l'avaient abandonné pour servir uniquement la cause de l'Irlande.

L'Irlande avait trop clairement manifesté ses sentiments lors des élections de Sligo et de Kilkenny pour que M. Parnell eût la moindre illusion sur le discredit où il était tombé. Mais il espérait garder un noyau de fidèles, arriver ainsi jusqu'aux élections générales, conserver une demi-douzaine de sièges pour lui et ses amis, et par conséquent rester un "facteur" dans la politique de son pays. Son calcul était donc de gagner du temps, et c'est le temps qui lui manque. Après une maladie de quelques jours, il meurt, laissant un nom sur lequel amis et ennemis disputent longtemps.

Nous sommes trop les amis de la cause dont M. Parnell fut longtemps le premier champion, pour éprouver quelque plaisir à nous étendre sur les vilains côtés de cette triste fin de grand homme. Nous l'avions soutenu alors que le gouvernement anglais et les journaux d'Angleterre voulaient faire de lui — sur la foi du *Times* — un vulgaire complice d'assassins. Sans le connaître, nous ne pouvions donner créance aux accusations d'adversaires dont nous n'ignorions pas les préventions et même à certains égards, la mauvaise foi. Du reste M. Parnell avait pour lui des répondants sérieux. Derrière lui on pouvait voir tout un peuple catholique uni dans la revendication de ses légitimes droits. Et ce peuple avait à sa tête un clergé dont la réputation de sainteté et de patriotisme ne pouvait être méconnue que par des adversaires politiques. C'était donc sans appréhension qu'avec le clergé et le peuple d'Irlande nous prenions nettement parti pour M. Parnell.

Aussi quand il fut question du procès de M. Parnell devant la cour des divorces, nous crûmes que nous allions assister à l'avortement d'une nouvelle manœuvre contre le chef du parti irlandais. M. Parnell avait d'ailleurs pris soin de circonvenir le clergé et les catholiques d'Irlande. D'après lui nous devions assister à une nouvelle humiliation de ses adversaires. On juge de notre déconvenue, de la surprise et de la douleur de l'Irlande devant les révélations du procès, et surtout devant la triste attitude de M. Parnell. On sait le désarroi qui s'ensuivit, la brouille de M. Parnell avec le parti libéral anglais, et l'audace avec laquelle le chef du parti irlandais voulut que la cause nationale triomphât ou tombât avec lui. Mais l'Irlande, qui voulait bien braver la colère du Parlement et des ministres de Westminster, n'entendit point "plaider coupable" devant la cour des divorces. Elle signifia à M. Parnell un congé qu'il refusa d'accepter. Nous ne rappellerons pas dans quelles conditions il engagea la lutte contre ses anciens lieutenants. Malgré toutes les ressources de son génie politique et d'un esprit fertile en expédients, il jouait une partie perdue d'avance. Lui-même le sentait peut-être, malgré l'assurance exagérée de ses déclarations et de ses menaces. Nous ignorons encore dans quels sentiments il est mort. Mais il est probable qu'il aura comparé involontairement la gloire et l'honneur des jours anciens avec la honte et l'abandon des derniers jours, et que sa fin a été pleine d'amertumes et de regrets.

Que n'est-il mort quelques années plus tôt! il laissait une mémoire glorieuse et honorée. Aujourd'hui son cercueil prématurément ouvert n'appelle que la pitié, car le châtimeur hélas! a été dur et prompt.

Quant aux amis de l'Irlande, ils ne peuvent plus voir dans la mort de M. Parnell qu'un événement heureux pour la cause que l'ancien chef défendit si vaillamment, avant la rencontre fatale de Dalila. Et ils peuvent espérer que la fin de M. Parnell sera la fin du parnellisme.

L. N. G.

UN EPISODE DU PELERINAGE OUVRIER

Il y a à Paris 86,288 couturières, partie travaillant chez elles, partie aux ordres de 7,390 maîtresses d'ateliers. — ce sont les chiffres de la statistique municipale de la ville de Paris, donnés par le Dr Bertillon.

Si aux couturières on ajoute toutes les ouvrières qui travaillent dans les modes, la lingerie, la broderie, et celles très nombreuses, qui sont, pour employer les termes du métier, dans la fleur et passent de la fleur à la plume au printemps puis reviennent à l'automne de la plume à la fleur, les chiffres donnés plus haut pourraient être doublés, et l'on comprendra que les œuvres dues au zèle infatigable des catholiques sont en péril d'être débordées.

Entre toutes, les patronages internes et externes tenus par les sœurs de Charité tiennent le premier rang.

L'Union chrétienne des ateliers de femmes, de création plus récente, aspire à compléter l'œuvre des patronages. Elle pénètre dans les ateliers pour y aider l'ouvrière honnête pendant toute son existence et pour organiser tout ce qui peut concourir au bien-être matériel professionnel et religieux de ses associées. Elle a déjà installé à Paris, 129, rue de l'Université, une maison de famille qui pourra contenir 50 ouvrières. Une autre s'est ouverte à la Ronce, près Marous-sis (Seine-et-Oise), et a déjà reçu 21 jeunes filles.

Dernièrement, les 20 déléguées ouvrières de l'Union ont élu six d'entre elles pour aller les représenter à Rome. On nous a communiqué la première lettre de celle qui conduisait le groupe et nous la donnons:

Vendredi matin, 8 heures
Rome, Présentation.

Madame,

La dépêche d'hier ne suffit pas à ce que nous vous devons et nous avons toutes éprouvé le besoin de vous remercier plus complètement.

Notre voyage s'est affecté sans accident; un peu de fatigue naturelle et inévitable, mais rien d'excessif; les charmes de la nature si belle en Savoie et en Italie nous ont vivement frappées et nous en avons largement joui. Mais rien cependant ne peut égaler le sentiment de reconnaissance éprouvé par les pèlerins par la réception si grandiose et si dévouée qui nous a été faite à Turin par les Pères de dom Bosco. En descendant à la gare, tous se trouvaient déjà charmés par ce chemin splendide: le corps Victor Emmanuel est magnifique, nous l'avons longé jusqu'au pont qui passe sur le Pô et sur lequel on éprouve une certaine frayeur; c'est à croire qu'il va manquer et nous nous croyons toutes au fond du fleuve. De là, sur la hauteur, nous commençons à entrevoir la maison des Pères et une douce musique vient réjouir nos oreilles, c'est en l'honneur des pèlerins et nous nomme du nombre.

Tout est en mouvement; les Pères, les séminaristes encombrant les terrasses et de part et d'autres on se salue. Nous sommes d'abord conduits à la chapelle; quelques avis pour le bon ordre sont donnés par le directeur du pèlerinage, puis dom Rua, le Père supérieur, dans une allocution pleine de cœur, salue les ouvriers français, rappelle le souvenir de dom Bosco, dont cette année ramène le 50e anniversaire de sacerdoce. On chante le cantique de Jésus ouvrier. (que c'était beau d'entendre toutes ces voix d'hommes!) puis on donne la bé-

nédictio du Saint-Sacrement. De là, nous descendons dans le parc, où, sous une tente magnifiquement décorée on couvert splendide est préparé; c'est dire que le repas l'était également. Un des Pères Salésiens est monté sur un banc et a salué tous les représentants de la France, porté un toast à tous et au Saint Père, au milieu d'applaudissements frénétiques et constamment répétés.

M. le curé de Saint-Joseph de Paris, saisi d'enthousiasme et nullement préparé, s'est tout à coup levé et au nom de tous, a remercié les Pères et a de nouveau acclamé les chers pèlerins ouvriers. Un prêtre du diocèse de Reims l'a imité puis, ô touchante simplicité! un brave ouvrier a, lui aussi éprouvé, le besoin d'épancher son cœur reconnaissant, et cela toujours au milieu d'applaudissements constamment répétés. Notre tente était dressée juste devant le tombeau de dom Bosco, dont, par une délicate attention, une photographie a été remise à tous les pèlerins pendant le repas. La musique si belle que nous avions entendue à notre arrivée n'a cessé entre les toasts de nous charmer; nous nous croyions presque en paradis. Oh! que nous avons dit de fois: Si seulement ces dames étaient là! Comme vous nous manquez, si bonnes et si dévouées pour nous!

En arrivant à Rome, sur le quai de la gare, nous avons de suite reconnu M. Harmel, qui nous a annoncé que nous logions à la Présentation, où il est lui-même. J'ai trouvé le bon monsieur un peu pâle, et cependant on le dit complètement guéri maintenant.

Il y a aussi dans la maison un évêque américain dont nous avons reçu la bénédiction et qui s'est inquiété d'où nous venions et qui nous étions. Pour ne pas nous fatiguer ce matin, nous avons assisté à la messe de la communauté et après le déjeuner nous partons pour nos exercices de pèlerinage; nous irons d'abord à Saint-Laurent-hors-les-Murs au tombeau de Pie IX, et puis nous continuerons l'itinéraire tracé.

Je me suis un peu allongée, madame mais il nous a semblé que vos cœurs de mères seraient heureux de notre simplicité à vous marquer bien de petits détails; peut-être ne pourrions-nous pas toujours écrire aussi longuement mais nous nous soignerons pour vous tranquilliser; le bon Dieu aura égard à vos bonnes prières et à toutes vos bontés, et nous conservera ce que nous sommes toutes ce matin, complètement reposées et tout à fait vaillantes. Oh! nous jouissons du bonheur d'être à Rome, tout près du Saint-Père, et nous savons à qui nous le devons. Ces dames elles me chargent de vous dire que dans toutes nos visites, dans toutes nos prières, votre souvenir sera le premier présent à notre âme et surtout à notre cœur.

Notre bonheur est grand, immense; seules avec madame, vous nous manquez. Que nous serions heureuses de vous avoir! En dédommagement, nous causons constamment de vous, et dans ce moment, je vous prie d'agréer l'expression sincère de notre soumission et de notre gratitude.

Aux noms de toutes vos déléguées à Rome.

MARIE.

AUX ABONNES RETARDAIRE

Nous sommes décidés à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrérages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrérages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

AVIS

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$3 payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrérages, etc., devront être adressées au soussigné.

M. Léger Brousseau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Bédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

JHS CHAPAIS,

Directeur-propriétaire du "Courrier du Canada," Rue Beaudé, Québec.

ANNONCES NOUVELLES

Avis.—Chs. Trudelle, ptre. Ecoles du soir.—J. Ahern. Débutantes de la cité de Québec. Tapis | Prélards—Glover, Fry & Cie.

CANADA

QUEBEC, 31 OCTOBRE 1891

LA ROUE DU PAON

UN HOMME SANS FONDS

M. Mercier déconfit

L'autre jour, en réponse à une question de M. Casgrain qui lui demandait s'il avait des fonds à la Caisse d'Economie quand il a donné ses chèques du 2 et du 4 mars, M. Mercier prenant une pose solennelle s'était écrié avec une emphatique arrogance: "Quand je donne des chèques sur une banque j'y ai toujours des fonds."

Le châtiment du premier paon de la province ne s'est pas fait attendre. Il avait à peine fini de faire sa roue que M. Marceux, caissier de la caisse d'épargne, émettait un doute très fort sur l'existence de ces fonds à la date du 2 mars.

Et hier M. Marceux revenait jurer ce qui suit:

O. Le 3 mars 1891 quand le chèque de \$3,500 de M. Mercier a été présenté à la Caisse d'Economie y avait-il des fonds pour le payer?

R. Il n'y avait pas suffisamment de fonds. C'est pourquoi j'ai mis mes initiales au chèque pour autoriser ce déconfit.

M. Mercier a donc été forcé d'avouer pitoyablement, qu'il avait posé à faux avant-hier.

Il était déconfit, le grand homme!

Cette fameuse garantie

UNE BLAGUE OFFICIELLE

On s'est moqué du gouvernement

On lit dans la lettre mensongère et trompeuse de M. Mercier au lieutenant-gouverneur le passage suivant:

Votre Honneur voudra bien remarquer encore que l'arrêté en conseil accepte comme garantie satisfaisante de l'exécution des travaux, le dépôt, entre les mains du gouvernement, de cinq cent mille dollars de débiteurs ou obligations de la compagnie.

Cette fameuse garantie que M. Mercier faisait sonner si haut, on sait maintenant ce qu'elle valait.

Lisez ce témoignage de M. Thom: M. Garneau avait alors en mains pour un demi-million de débiteurs que le témoin lui avait remis. Ces débiteurs avaient été obtenus à la suite d'un arrangement avec M. Riopel.

L'honorable juge Davidson.—"Que valaient ces débiteurs? M. Thom.—"Elles valaient le papier sur lequel elles étaient écrites. (Hilarité)." Ces débiteurs n'avaient aucune valeur jusqu'à ce que le chemin fut construit.

La voilà la fameuse garantie tant vantée par le premier-ministre dans sa lettre d'explications au chef de l'Exécutif.

Elle était illusoire et nulle. Tout dans cette affaire de la Baie des Chaleurs, concourt à établir l'incurie et la complicité du cabinet Mercier.

Affaires d'Irlande

Cork, 30—Dans la bagarre qui a eu lieu mercredi soir, les McCarthystes ont eu la haute main. Les infirmeries sont aujourd'hui bondées de blessés.

Il y a 92 blessés dans l'affaire de mercredi soir, au lit, dans les hôpitaux. La plupart de ces malades portent des blessures à la tête.

M. McDermott, candidat McCarthyste, a été élu sans opposition député pour Kilkenny Nord.

La confusion des billets

ILS N'ONT PAS DE PUDEUR

UN NOUVEAU TAMMANY HALL

UNE GRANDE ENQUÊTE

Notre confrère de la Presse publie un article très serré, contre la Clique et ses chefs.

Nous en extrayons le passage suivant: La confusion des billets de M. Mercier et des ministres, loin de se dissiper, se trouve considérablement augmentée après le réexamen serré qu'a fait subir M. Casgrain au premier-ministre.

De quatre billets reconnus dans sa correspondance avec M. Angers, le premier-ministre est arrivé à en reconnaître six ou sept. L'un serait allé, paraît-il, au secours de l'honorable Blair, premier-ministre du Nouveau-Brunswick. M. Mercier a souhaité, à ce sujet, avec cette impudence de tous les hommes tarés, que ce billet, payé avec de l'argent volé, soit allé au secours de la bonne cause!

Des journaux perdus de réputation et veufs de tout sentiment d'honneur s'étendent devant les témoignages de M. Mercier et le P. Caud: ils y trouvent la justification de la plus honteuse fraude qui ait jamais été commise au Canada. La grande opinion publique de notre pays se joint en vain à la presse de toutes les provinces, des Etats-Unis et de l'Europe même, pour dénoncer ce scandale ignominieux, rien ne fait à la Patrie et à l'Electeur: tels maîtres tels valets: asinus asinum fricat.

Tout ce monde s'entend comme larrons en foire. C'est excellent pour nous que le parti libéral défende M. Mercier et son cabinet; le témoignage de M. P. Caud est l'aveu complet de sa propre turpitude, avec en plus, la levée du voile qui couvrirait tout un système de vols et de brigandage au profit d'une organisation politique comme on n'en a peut-être pas vu encore, sans exception celle du Tammany Hall.

Qu'on nomme une commission revêtue de mêmes pouvoirs que celle qui siège actuellement pour juger l'affaire de la Baie des Chaleurs et nous nous faisons fort d'établir qu'on a prélevé au delà d'un demi-million sur le trésor public, au moyen de billets, de lettres, de crédit, de chèques, de traites, mêlés et entremêlés, tout comme dans le cas actuel.

Les avocats et les juges ne peuvent faire un pas dans la cause sans qu'il sorte quelque pièce accusatrice. Ce sont par exemple des transactions de \$7,500, de \$8,000, M. Mercier, les P. Caud, dans leur rôle de témoins, se tournent alors, tout interloqués, devant les juges et demandent l'exemption de répondre. Qu'y a-t-il là?

En voilà des capitalistes d'un nouveau genre, qui épâtent les deux continents de leurs folies quand ils ne peuvent pourtant justifier de revenus réguliers supérieurs à \$5,000 ou \$6,000, bon au mal au.

Chaque jour démontre la nécessité de tenir une enquête générale sur les opérations de la bande noire.

En serait-il autrement que le peuple scandalisé par tant de rapines se demandera s'il y a égalité pour tous devant la loi, ou bien si la justice est simplement une toile d'araignée qui prend bien les mouches au passage mais ne peut arrêter le vol des gros oiseaux.

L'HON. M. ROBIDOUX

Mauvais état de sa santé

Il doit résigner

La santé du procureur-général ne s'améliore pas. Il est toujours très souffrant et son état n'est pas sans inspirer certaines craintes.

No pouvant se rendre devant la commission royale pour y donner sa déposition, les juges iront à sa résidence accompagnés du greffier et des avocats, l'interrogeront aujourd'hui.

On dit qu'à cause du mauvais état de sa santé, il a mis sa démission entre les mains du premier ministre et qu'il est décidé à se retirer de la vie publique.

Aussitôt qu'il aura pris un mieux suffisant il partira, dit-on, pour un long voyage soit en Europe, soit en Floride.

La tempête de Saint-Pierre et Miquelon

Accidents maritimes

Saint-Pierre et Miquelon, 30—La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une série de tempêtes des plus violentes. Les navires en général ont beaucoup souffert parce qu'il n'y a pas eu un instant de répit depuis que les mauvais temps a commencé.

On signale une foule d'accidents maritimes dans le voisinage; mais le temps est encore si mauvais qu'il n'a pas été possible de se procurer des renseignements plus précis. On ne parle pas cependant d'accidents de personnes jusqu'à présent: mais il est à craindre qu'il n'y en ait eu beaucoup. Il est presque impossible que les désastres signalés se soient produits sans que personne ait péri.

Les deux premiers navires américains servant au transport du harenng sont arrivés à Saint-Pierre, et ils attendent que la tempête se calme avant de se rendre à Terre-Neuve où ils doivent prendre leur cargaison de harenngs.

La Grippe à Paris

Paris, 30—La grippe sévit à l'état épidémique.

La Diphtérie à Ottawa

Ottawa, 30—On signale de nombreux cas de diphtérie en cette ville.

La Grippe en Australie

San Francisco, 30—On mande de Melbourne: La grippe continue ses ravages ici. Les rapports les plus décourageants nous arrivent de la campagne. La mortalité prend des proportions alarmantes.

CHRONIQUE

La commission royale fournit à l'observateur bien des sujets de satire. Et laissant aux savants et intégrés magistrats, aux avocats habiles, et aux journalistes sérieux les côtés graves de l'enquête, je me suis permis de prendre des notes copieuses sur les côtés ridicules.

Mes lecteurs connaissent tous la fable des Deux amis: Deux vrais amis vivaient au Monomotapa. L'un ne possédait rien qui n'appartint à l'autre. Les amis de ce pays là Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.

Je me récitaits à moi-même ces vers du bonhomme, en lisant le témoignage de M. P. Caud, à l'endroit où il parle de M. Chs. Langelier.

M. P. Caud et M. Chs. Langelier! Voilà deux amis dignes de passer à la postérité comme Nisus et Euryale, Castor et Pollux, Achille et Patrocle.

Introduisant une variante dans les vers de Lafontaine, je serais tenté de dire plutôt que ces deux amis québécois valent bien ceux du Monomotapa.

L'un ne possédait rien qui n'appartint à l'autre: écrit le fabuliste de ses héros. Et les nôtres, donc? Ecoutez un peu M. P. Caud:

L'étré dernier, j'ai eu une conversation avec M. Charles Langelier. Je l'ai engagé à se construire une nouvelle maison. Il me dit qu'il gagnait \$3,000 par année comme avocat. Avec ses \$4,500 comme ministre et député, je lui dis, connaissant ses habitudes modestes, qu'il ferait mieux d'acheter une maison et de placer ainsi ses économies.

Il avait peur de se hasarder dans une entreprise de ce genre. Je lui offris de lui prêter de l'argent. J'avais été associé de M. Langelier comme propriétaire de l'Electeur, dans les mauvais jours, et nous avions fait des sacrifices considérables pour soutenir le journal. Quand le journal est devenu prospère, il m'a abandonné sa part pour rien.

Lors d'une fête intime chez M. Chs. Langelier, j'ai rappelé ce fait dans une adresse où je me considérais dans ses dettes. Je lui dis, dans cette circonstance, que tant qu'il aurait de l'argent il en aurait; qu'il pouvait faire construire sa maison et m'envoyer ses ouvriers pour le paiement. Je n'ai jamais exigé d'écrit de M. Langelier, parce que nous nous estimions trop pour nous défier l'un de l'autre.

Voyez-vous l'analogie entre les deux amis de Québec, et les deux amis du Monomotapa? Là-bas, "l'un ne possédait rien qui n'appartint à l'autre;" ici, tant que l'un a de l'argent, l'autre en a.

Et admirez cette sollicitude touchante de M. P. Caud pour M. Langelier. Aimant à être bien logé lui-même, il veut que son ami le soit également. Il le presse, il le pousse, il l'importune.—Construis-toi donc une maison.—Je n'ai pas de moyens suffisants.—Qu'est-ce que cela fait? Je paierai les comptes.

Et M. Langelier accepte; et il se fait bâtir un palais aux dépens de E. P. Caud.

Après cela qu'est-ce que M. Langelier, ministre, peut refuser à M. P. Caud son fournisseur de fonds?

Ce M. Chs. Langelier est un véritable changard. Les gens se disputaient l'honneur de bâtir son château à leurs frais! On vient de voir la générosité de P. Caud. Admirez d'autre part la libéralité du premier-ministre. Avant son départ pour l'Europe, il trouve un jour Charles songeur:—Qu'est-tu donc, Charlot, mon ami?—J'ai ma maison qui m'inquiète. L'entreprise est peut-être hardie; où prendrai-je les fonds?—Qu'à cela ne tienne! Voici mon billet promissoire pour \$4,000. Prends, Charlot, et ne demandes d'argent à nul autre qu'à moi.

Charlot prit le billet. Mais plus tard, il accepta l'argent de P. Caud, ce qui, au retour d'Honoré, piqua celui-ci de jalousie. Et voilà comment Ernest et Honoré ont fait assaut de zèle et de largesse, pour donner à Charles la maison-Dorée.

Le témoignage de M. P. Caud renferme des passages sublimes. On lui demande pourquoi il a déshiré une certaine lettre de M. Mercier. Il répond:

Il y avait des choses qui pouvaient ridiculiser M. Mercier. C'est la seule raison pour laquelle je l'ai détruite. J'ai publié un jour une lettre de M. Mercier dans l'Electeur et on en a ri pendant trois mois. Je ne voulais pas que pareille chose se renouvelât.

Voilà quelque chose de flatteur pour l'amour-propre du grand homme. M. P. Caud a détruit la lettre de peur que sa publication ne couvrit M. Mercier de ridicule.

J'ai déjà été attrapé une fois, dit-il, on ne me prendra pas deux fois. On a ri pendant trois mois d'une lettre de ce pauvre ministre, publiée par moi indiscrètement. Je ne veux pas qu'on rie encore de la prose intime de mon boss.

Etrange crainte! Compliment flatteur! Il fut caché les lettres de son Excellence pour soustraire l'auteur aux sifflets du public!

Vous avez des amis qui ont une bien pauvre opinion de votre esprit, M. le comte. "Il y avait des choses qui pouvaient ridiculiser M. Mercier!" Cette phrase vaut son pesant d'or.

Un autre passage qui m'a bien amusé, c'est celui où M. Mercier s'est avisé, à l'édification du public, de dicter une réponse à M. P. Caud.

Je transcris le dialogue. Il s'agit d'un billet promissoire:

"M. Mercier remet ce billet au témoin. M. P. Caud commence à dire qu'il produit ce billet..."

M. Mercier.—Non! dites: "M. Mercier me...remettant à l'instant..." M. P. Caud.—M. Mercier me remettant à l'instant...

M. Mercier.—Me remettant à l'instant... quoi? M. P. Caud continue, d'un air vexé... la production du fameux billet."

Il fallait voir la mine vexée du petit Ernest, et la figure de chat fâché du grand Honoré! C'était un vrai tableau de genre.

Mais le témoignage de M. Mercier lui-même a été émaillé de perles encore plus brillantes. Il donne lecture aux honorables juges d'une résolution relative au chemin de la Baie des Chaleurs.

"Résolu, nemine contradicente, c'est-à-dire, Vos Honneurs, sans que personne ne s'y oppose..."

On va m'accuser peut-être d'exagération; mais c'est parfaitement authentique. M. Mercier a cru devoir expliquer aux savants magistrats la signification du terme latin nemine contradicente! ! ! !

Triple niais!

Plus loin il parle de Mme P. Caud qui était à bord du train pour New-York avec son mari. Ecoutez le lourdaud.

"M. P. Caud était dans le même train avec sa dame, et quand j'ai su que madame était là, je l'ai invitée à passer dans mon char!!"

Madame! sa dame! Est-ce le domestique de la famille P. Caud qui parle? Quand donc M. Mercier apprendra-t-il à parler comme un gentilhomme?

J'ouvre le carton où sont entassées mes richesses poétiques, j'y cueille cette fable d'un de mes collaborateurs:

LA LICE ET LE PAYS

La lice libérale arrivait à son terme élanquée, à vingt ans, d'un caractère épuisant. Elle se plaignait si bien que le pays consent de lui prêter un gîte où la gause s'enferme. Au bout de quelque temps, agité d'un soupçon Le pays inquiet, craignant pour sa maison s'informa à la vilaine: "Aie pitié de mon peigne,"

"Mon peigne, sur ma foi, j'ai soin de ton domaine" A cette voix pieux et cet air déshiré, Le pays bonnement se sent le cœur navré. A ce souffre-douleurs il donna un second terme... Mais l'engeance bienôt,—eh! quard grand et petit—N'a manqué de salir la mai on qu'elle afferme.—Au pays qui réclame en vain, Mercier dit: "Je suis prêt à sortir avec toute ma bande"

"Si tu peux nous mettre dehors."

D'où vient cette audace si grande?... Les boudiers ont peuplé, il sont riches et forts. Ce qu'on donne à ces ge s toujours on le regrette Pour en tirer ce qu'on leur prête Il faut que l'on en vienne aux coups. Il faut plaider, il faut combattre. Laissez les prendre un pied chez vous, Ils en auront bientôt pris quatre.—

On ne saurait vraiment imaginer rien de mieux en situation que ce petit poème.

L'application actuelle de la fable est frappante, en ces jours de crise ministérielle et de commission Royale.

ARCHILOQUE.

En hivernement

L'équipage du remorqueur Flora a été payé et le vaisseau a été mis en hivernement.

Sortie de la cale-sèche

Les réparations qu'on a fait subir à la barque Oneata étant complétées elle est sortie jeudi de la cale-sèche Russell et s'est rendue au bassin Louise pour prendre une cargaison.

Pilules d'Holloway

Bonne digestion.—Les pilules d'Holloway sont universellement reconnues comme étant les correctifs les plus sûrs, les plus prompts et les meilleurs dans le cas d'indigestion; le manque d'appétit, l'acidité, les vents et les nausées sont quelques uns de ces inconvénients auxquels remédient facilement ces pilules purificatrices. Elles atteignent jusque dans leur racine toutes les maladies abdominales, elles excitent dans l'estomac une sécrétion naturelle du suc gastrique, et régularisent l'action du foie amenant dans cet organe une provision abondante de bile pure et saine si nécessaire pour la digestion. Ces pilules enlèvent toute dilatation ou malaise, et leur composition inoffensive les rend surtout propres aux personnes délicates et aux jeunes enfants. Pendant qu'elles chassent les impuretés, ces excellentes pilules fortifient le système et les muscles.

LA SURDITE

GUÉRIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rév. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit: "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & CIE., Editeurs, 36, Rue des Artyrs, Paris.

ANNONCE.

Si vous désirez annoncer quelque chose quel que part et en tout temps, écrivez à GEO. P. ROWELL & CIE, No 10, SPRUCE STREET, NEW-YORK.

TOUT PERSONNE qui a besoin d'information au sujet d'annonces fera bien de se procurer une copie de "Le Livre des Annonceurs," de 368 pages, prix, une piastre. Sur réception de ce montant, le livre sera envoyé par la maille, franc de port. Il contient une compilation soignée tirée de l'Almanach des adresses des journaux américains de la meilleure classe; il donne la circulation de chacun, et beaucoup d'informations sur les taux et autres matières du ressort des affaires d'annonces. Adressez: ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, 10, Spruce Str., N.-York. Québec, 6 octobre 1891—tancj.

Donnera du Ton aux Nerfs, Donnera de la Force aux Muscles, Donnera de l'Appétit, Donnera du Soulagement aux Consomptifs, Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Pouxons. D.L. Emulsion.

"August Flower"

QU'EST-CE QU'IL RESSENTE?—Il devient bête, il se met à la diète, il adopte des connaissances étranges, il change les plats, la cuisine, l'heure des repas et sa manière de manger.—LE REMÈDE: AUGUST FLOWER.

QU'EST-CE QU'IL RESSENTE?—Il est d'un appétit formidable, vorace, insatiable, aveugle, malsain, surnaturel.—LE REMÈDE: AUGUST FLOWER.

QU'EST-CE QU'IL RESSENTE?—Il ne ressent aucun besoin d'aller à table, il trouve tous les mets mauvais, il est grincheux, grognard, disputeur.—LE REMÈDE: AUGUST FLOWER.

QU'EST-CE QU'IL RESSENTE?—Il ressent, après avoir possédé un énorme appétit, un dégoût absolu pour toute nourriture, comme si une bouchée était pour le ter.—LE REMÈDE: AUGUST FLOWER.

QU'EST-CE QU'IL RESSENTE?—Il a des maux d'estomac, et les entrailles dérangées.—LE REMÈDE: AUGUST FLOWER.

G. H. BURROUGHS

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

S'occupe de la LIQUIDATION de FAILLITES. Addition de livres pour Banques Compagnies Incorporées, Maisons de Commerce, etc. Avantages particuliers pour la collection de dettes douteuses. Verra à l'achat et à la vente de propriétés foncières, à commission. Aussi l'achat et la vente d'actions de Banques, débiteurs, etc. Prêt sur hypothèques et autres valeurs.

Spécialité: SUCCESSIONS VACANTES et SUBSTITUTIONS. BUREAU: No. 95, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 11 juin 1891.—1 an. 210

Restaurateur de Robson.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément? Prenez un usage judicieux de ces RESTAURATEURS DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître les cheveux d'une décoloration précoce.



Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout—50 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire, Joliette, P. Q. Canada.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN TONIQUE? PRENEZ LES AMERS INDIGÈNES. Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif. Un paquet de 25 centimes suffit pour préparer 3 grandes bouteilles. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS!

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUE.

LE SOUSSIGNÉ A POUR SPÉCIALITÉ DE poser des BOURDONS D'ALARME ELECTRIQUES CONTRE LES VOLEURS,

et s'adresse à la clientèle de Mess. les Curés et des Fabriques de paroisses, des grandes maisons d'éducation, collèges, convents, et généralement des bureaux, comptoirs d'escompte, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Son système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le soussigné s'occupe de l'Electricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonnettes, ouverture de portes, allumeurs électriques de jets de gaz etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'estime et l'évaluation du coût des travaux qu'elle désirerait faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

AUSSE, A suggérer et procurer les DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'Electricité, LAMPES, FILS, ETUIS (SOCKETS), COMMUNICATEURS (SWITCH)

Le tout aux conditions les plus libérales ABEL HUOT, Ingenieur Electricien. QUEBEC 23 Québec, 18 août 1891.

GLOVER, FRY & Co. INVITATION SPECIALE.

LE PUBLIC est invité à venir visiter les lignes les meilleurs valeurs offertes.

SATIN NOIR MERVEILLEUX de 24 pouces, valant \$1.15 pour 75 ou 71 cents net. SEALETTE MOHAIR SOIE, 48 pouces, depuis \$5 ou \$4.75 net jusqu'à \$15.

ETOFFES A ROBES MELTON, 25 pouces seulement, 15 ou 14 1/2 cents net. DRAP NOIR et COULEUR pour costumes, 34 1/2, seulement 30 ou 28 1/2 cents.

ETOFFES A ROBES "Conderoy" 44 pouces seulement, 35 ou 33 cents net. Etoffes A ROBES de fantaisies, très nouvelles, 15 cents, 20 cents, 22 cents et 24 cents, etc.

BAS EN LAINE (cossaise, [meilleure qualité] pour Enfants, à 25 pour cent de réduction. COLLETS DE TOILE pour Dames, seulement 10 cts, le prix ordinaire, 15 cents à 22 cents. JERSEY NOIRS et COULEUR pour Dames, depuis 75 cents en montant, réduits de 40 à 50 par cent.

TRAIS DE FANTAISIE pour manteaux, réduits depuis 78 cents en montant.

Glover, Fry & cie. NOUVEAUTES POUR LES ROBES! On demande une attention spéciale à notre grande ouverture de nos ETOFFES de FANTASIES EN PATRON, comprenant les meilleures couleurs "knickerbocker" et réalisées en couleurs foncées et mêlées, étant à la mode privilégiée en Europe.

Cordré Velvetten dans les teintes blanches et colorées. Serge Estamine de 46 pouces, noir et bleu, d'un tissu et d'une valeur supérieure.

MAISON GLOVER, FRY & Co. Québec 26 octobre 1891.



Le SS. "MIRAMICHI" Capt. A. Baquet

QUITTERA QUEBEC, MARDI, le 10 NOV. à 2 h. P. M.

Pour l'INCINE AUX ILES, CASIE, MALABIE, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Excellent accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement. Pour le fret et le passage S'adresser à ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson.

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St. Louis Québec, 2 avril 1891



Pour la Rive Nord LE SS. "OTTER," Capitaine Geo. M. L. May, partira JEUDI matin, le 5 NOV., à 9 HEURES, pour NATASKOUAN, arrêtant à RI-MOUSKI, pour les malles de BERMSMIT et à différents endroits jusqu'à la POINTE AUX ESQUIMAUX.

Pour la Rive Sud LE SS. "BEAVER," capitaine J.-B. L. Masson, partira le MARDI après-midi 3 NOVEMBRE, à 4 HEURES, pour PASPEBIAC, arrêtant à SAINTE-ANNE DES MONTS

CHÉMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parlants et dortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE ET APRÈS LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1891 les trains circuleront comme suit :

EXPRESS.—Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 h. p. m., de Lévis à 1.50 h. p. m., arrive à la Beauce Junction à 3.35 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 8 h. p. m., arrive à Newport à 10.10 h. p. m., arrive à Boston à 8.30 h. a. m., arrive à New-York à 11.30 h. a. m.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.00 h. p. m., de Lévis à 1.30 h. p. m., arrive à la Beauce à 1.45 h. p. m., arrive à St-François à 6.30 p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS.—Part de New-York à 4.00 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., de Newport à 6.00 a. m., part de Sherbrooke à 7.40 p. m., arrive à Lévis à 11.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Ce convoi va directement de Boston à Québec sans changement de chars. Char monarque, parloir et dortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec.

MIXTE.—Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la Jonction de la Beauce à 7.10 h. a. m., arrive à Lévis à 10.00 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.15 a. m.

Tous les trains express sont chauffés à la vapeur de la locomotive.

CONNECTIONS

A Lévis et Harlaka Junction avec l'Intercolonial, à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine, pour Boston, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A Dudswell avec Maine Central.

On peut se procurer des billets et le bagage est chèque pour tous les endroits.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY, Surintendant général.

J. H. WALSH, Gérant gén. fret et passagers. Québec, 30 octobre 1891

LA GRANDE PURIFICATEUR DU SANG. LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL. GUÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG. CERTAINE. A VENDRE A PRIX TRÈS REQUIS.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891-Arrangements d'hiver-1891

LE ET APRÈS LUNDI, le 19 OCTOBRE 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton..... 7.30

Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 8.00

Express direct pour Saint-Jean et Halifax..... 14.30

Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 18.00

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.30

Express direct de St-Jean et Halifax..... 11.40

Accommodation de Campbellton..... 13.20

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 16.50

Le char dormant attaché au train express qui part de Lévis à 14.35 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers en s'adressant à

D. B. McDONALD, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 15 oct. 1891.

Québec, 19 octobre 1891.

Commission Royale

TEMOIGNAGE DE M. COOPER

M. Robidoux trop malade pour rendre son témoignage

UN INCIDENT COMIQUE

ENCORE M. AMYOT

Suite de la séance d'hier après-midi

L'objection de M. Irvine à la production de certains documents est retirée, M. Hall faisant quelques concessions.

M. Cooper est interrogé par l'hon. juge Davidson.

Il dit qu'il est président de la compagnie de la Baie des Chaleurs depuis le 6 mai. Il n'a pas voulu entrer en négociations pour l'entreprise du chemin de fer avant que M. McDonald lui eût dit qu'il avait abandonné toute idée de négociation.

C'est M. Thom qui a conduit les négociations pour M. Cooper et ses associés dans l'entreprise.

M. Cooper reconnaît le télégramme qu'il adressa à M. Garneau l'informant que Thom agissait pour lui et ses associés. Il savait alors que la réclamation Armstrong était réglée par l'arrangement conclu.

Le témoin ne peut pas se rappeler avoir eu de conversation avec M. Armstrong au sujet des négociations.

M. Cooper refuse de dire quel intérêt il a dans la compagnie mais il dit que cet intérêt est très considérable.

Comme M. Armstrong insistait auprès de lui pour entrer en négociations il l'adressa à M. Thom en qui il avait toute confiance. Il savait dans le temps qu'il fallait payer la réclamation d'Armstrong avant d'avoir la possession du chemin. On lui a laissé comprendre que ce qu'il y avait de mieux à faire était de payer Armstrong.

Il connaît M. Pacaud lui ayant été présenté à l'hôtel St-Louis, au commencement de mai.

C'est en juin dernier qu'il a entendu parler pour la première fois des rapports de M. Pacaud avec le nouveau syndicat. C'est M. Armstrong qui lui montra un article à ce sujet dans un journal de Québec. Il savait que M. Armstrong s'était servi de M. Pacaud antérieurement pour d'autres transactions avec le gouvernement. Il ne se rappelle pas avoir fait aucune offre à M. McDonald. Il lui a seulement demandé \$150,000 pour libérer le chemin. M. McDonald offrit de surveiller les travaux pour un intérêt d'un tiers dans l'entreprise, mais ce n'était pas acceptable.

M. Cooper dit qu'il aurait été prêt à céder ses intérêts pour \$150,000 et moins.

En réponse à M. Amyot. J'avais parfaite confiance en M. Thom et j'étais désireux de voir le chemin se terminer parce que j'avais de grands intérêts et que c'était une entreprise qui devait rapporter de bons bénéfices.

Q. Les bons de la compagnie, quand les 80 milles seront terminés vaudront plus de 70 cts ?

Lors des négociations en avril dernier, je n'aurais pas donné 20 cts pour les bons de la compagnie.

M. Bégué veut faire entendre quelques témoignages parce qu'on a insinué que le dépôt fait à la Caisse d'Economie par M. Mercier était pris sur les fonds publics.

M. Légaré de la Caisse d'Economie produit le bordereau du dépôt de \$4,000 fait à cette maison le 11 mars au compte de M. Mercier.

Lors de ce dépôt, M. Mercier avait tiré un chèque de \$3,500 qui avait eu pour effet de soustraire son compte.

En réponse à M. Casgrain il dit que le dépôt a été fait par un chèque tiré sur la Banque Jacques-Cartier à Montréal.

M. Clément, secrétaire privé du premier ministre, dit que ce sont ses initiales qui se trouvent sur le bordereau du 10 mars. C'est lui qui a déposé les \$4,000 par un chèque tiré sur les fonds de M. Mercier à la Banque Jacques-Cartier. C'est lui qui a préparé le chèque.

À son départ pour l'Europe, après ce dépôt de \$4000, M. Mercier avait encore un découvert de \$900 à la Caisse d'Economie, vu qu'il avait tiré de nouveaux chèques sur son compte.

M. Bégué dit qu'il désire encore faire entendre MM. Desmarais, Beausoleil, Ledue, Drolet, L. J. Cameron, et les autres ministres. Il lit un certificat du Dr Vallée constatant que M. Robidoux est trop mal pour venir rendre témoignage. Les commissaires iront l'interroger chez lui.

M. Amyot.—Nous désirerions aussi, Vos Honneurs, faire entendre les personnes dont les noms ont été mentionnés dans les journaux, en rapport avec les paiements faits à même les \$100,000 de M. Pacaud. Par exemple M. Adélar Turgeon M. P. P., apparaît comme ayant reçu \$150.

Il n'est que juste de permettre à ce monsieur comme à d'autres d'expliquer les circonstances de ces paiements.

L'hon. juge Jetté.—Je ne crois pas, M. Amyot, que la Commission soit justifiable d'étendre ainsi le domaine de l'enquête.

M. Amyot.—Oui, mais Votre Honneur... ces faits vont devant le public et, si on ne les explique pas, ils sont de nature à nous faire tort. Il faut tenir compte du public auquel nous avons affaire.

L'hon. juge Jetté.—Ces faits me paraissent suffisamment expliqués pour que les personnes mentionnées dans certains items de l'état produit par M. Pacaud n'en souffrent pas. Ainsi le paiement de M. Adélar Turgeon apparaît à la face même du témoignage, comme étant une dette pour son père.

M. Amyot (avec un tremblement frémissant) Oui... Mais ça n'est pas compris dans les concessions.

L'hon. juge Jetté (souriant).—Nous ne faisons pas cette enquête pour les concessions.

—Ajournement.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers.

Québec, 27 Mai 1891—1 an

H.

TELEGRAPHIE

LEDA LAMONTAGNE AU PENITENCIER

Son arrivée à St-Vincent de Paul

Montréal, 30.—Le grand connétable Moe, de Sherbrooke, accompagné de son député, M. Fullum, sont arrivés en cette ville hier avec Léda Lamontagne sous leur garde. Ils ont conduit aujourd'hui l'héroïne de Wolfestown au pénitencier de St-Vincent de Paul. Mais comme il n'y a pas actuellement d'espace à cause du grand nombre de prisonniers, elle a été mise à l'hôpital pour quelque temps. Il est probable qu'on l'enverra à Kingston.

Le préfet du pénitencier, M. Quimet, n'a pas encore reçu d'avis à cette effet, mais il s'attend d'en avoir l'ordre dans quelques jours.

Léda, en entrant à St Vincent de Paul, a éclaté en sanglots. Au bout de quelques minutes cependant, elle ne tarda pas à redevenir maîtresse d'elle-même : elle paraît résignée à son sort et semble en bonne santé.

Le complot pour assassiner O'Brien

Dublin 30.—La National Press est responsable du bruit mis en circulation au sujet du complot pour assassiner O'Brien. Le même journal a déclaré qu'il y avait complot pour assaillir sinon pour tuer John Dillon. Suivant une histoire à sensation, que la police après des recherches, a déclaré fautive, une vieille femme, en revenant d'une assemblée publique, à Mayfield aurait entendu quatre hommes former un complot pour assassiner Dillon. Comme il était en route avec quelques-uns de ses partisans, la veille fit un tel tapage, dans le voisinage des conspirateurs, que Dillon et ses compagnons apprirent le danger qu'il couraient et les conspirateurs prirent la fuite.

Statues

On a commencé à installer les statues allégoriques Histoire et Poésie, qui doivent surmonter l'un des côtés de la façade du Palais législatif.

Personnel

M. le chevalier Gustave Drolet, de Montréal est arrivé hier en cette ville.

—M. J. U. Gregory est de retour de New-York.

—MM. J. A. Marquis et L. J. Lévesque, de Matane, sont en cette ville pour affaires.

—Le Rév. Père Gauvreau, dominicain, de St-Hyacinthe est de passage en cette ville de retour de St-Raphael comté de Bellechasse où il a prêché une retraite.

Phénomène

Un habitant de Rawdon, N. E. possède une oie à trois pattes. Elle n'est pas plus grosse que les oies ordinaires.

Précédence

Le lendemain d'une fête ou de tout abus de liqueurs enivrantes, une seule dose du Remède du Père Mathieu, fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.

Nouvelles religieuses

Les Quarante-Heures auront lieu au Collège de Lévis, le 1er novembre ; à Charlesbourg, le 3 ; à St. Charles, le 5 ; à Ste Anne de Beauport, le 6.

—Les catholiques de la partie Est de la ville de Montréal se disposent à célébrer avec pompe le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Pères Oblats dans le pays. Ces fêtes auront lieu les 7, 8, 9 décembre prochain, à l'église St. Pierre.

—M. l'abbé Villeneuve, ancien curé de St. Victor de Tring, a fixé sa résidence à Charlesbourg.

—M. l'abbé J. MacMahon, curé de St. André à New-York, vient de donner à l'université de Washington, une propriété évaluée à plus de \$500,000. Le prix de vente sera affecté à la fondation d'une Faculté de lettres et de sciences.

—Pour répondre aux demandes répétées du clergé, les RR. PP. Trappistes du Lac des deux Montagnes, ont entrepris cette année la fabrication du vin de messe. Espérons que leur essai réussira, et qu'il sera possible de se procurer, chez eux, un vin dont on pourra se servir sans crainte pour le saint sacrifice de la messe.

Avez-vous essayé

La Poudre à Pâte de Crème de Tarte Impériale, c'est la plus pure. Tous les épiciers la vendent.

A vous Mesdames

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonic des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. M. EVANS & SONS, Montréal, P. Q., sont les Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands.

Québec, 26 août 1891—1 an.

263

Perry Davis PAIN-KILLER. DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT. POUR CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLERA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'EGALE LE PAIN-KILLER. Il a un effet magique sur le Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins. C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRISSURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON? ALLEN'S LUNG BALSAM. AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

LA COMPAGNIE CHINIC QUÉBEC. Ancienne maison Méthot fondée en 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC. Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANGTOT, N° 1664, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q. AVANTAGE EXTRAORDINAIRE \$50,000 d'Ornements d'Eglise, Objets religieux, Chasubleries, Images, Chapelets, etc.

FRECHON & CIE., 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises ET DE Statues Religieuses. Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!!

\$50 de Recompense! N journal des Etats-Uns offrait, il y a quelque temps, une récompense de \$50 à toute personne qui donnerait l'explication du ro d plus haut. Les chercheurs ont eu beau se creuser la tête, personne n'a pu deviner, et cependant nous l'avons sous les yeux tous les jours, et des milliers de fois par jour. Alors qu'est-ce force? C'est tout simplement une goutte d'eau grossie au microscope. La chose vous surprend, n'est-ce pas? Et pourtant, c'est bien cela ; tous les jours, nous buvons des milliers et des milliers de ces petits vers et de ces petites bêtes représentés sur ce rond. Est-il surprenant après cela qu'il y ait tant de maladies? On aura beau perfectionner nos systèmes d'aqueduc, jamais on ne parviendra à empêcher le passage de ces impuretés. Le seul moyen efficace serait de se procurer un de ces petits filtres qu'on adapte soit même à toute espèce de chaudières qui purifient complètement l'eau qu'on boit comme breuvage, ou dont on se sert dans le potage. Le prix est à la portée de toutes les bourses : seulement 60 CTS. C'est rien si on calcule les maladies que ce petit filtre peut empêcher et par là même, les comptes de médecins qu'il sauve. \$60 cts au lieu de \$50. EN VENTE CHEZ J. H. MARTINEAU, MARCHAND DE FER, No 135, rue ST-JOSEPH, ST-ROCH. Québec, 12 octobre 1891—1m.

PIANOS! NOTRE ASSORTIMENT DE PIANOS, HARMONIUMS et INSTRUMENTS DE MUSIQUE de toute espèce, est maintenant au complet et se compose comme suit : PIANOS O. NEWCOMBE & CO., de TORONTO. MENDELSSOHN PIANO CO., de TORONTO. PIANOS EVANS BROTHERS, de INGERSOLL. SCHUBERT PIANO CO., de NEW-YORK. PIANOS HALLET, DAVIS & CO., de BOSTON. HARMONIUMS "Thomas Organ Co.," Woodstock. "W. Doherty & Co.," Clinton. "W. Bell & Co.," Guelph. Instruments de CUivre et A CORDES!!!

LIGNE ALLAN SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MAILLES 1891—Arrangements d'été—1891

Table with columns: De Liverpool, De Derry, De Parisian, De Montréal, De Québec. Includes ship names like SARMATIAN, COREAN, BUENOS AYREAN.

Table with columns: De Glasgow, De Montréal à Glasgow, De Montréal à Londres. Includes ship names like SARMATIAN, COREAN, ROSARIAN.

AVIS AUX MÉDECINS UN MÉDECIN D'UNE CAMPAGNE PRÈS DE QUÉBEC, ayant une magnifique clientèle et possédant une propriété de première classe, près de l'église et des chars, désireux quitter l'endroit pour cause de santé, et serait prêt à vendre sa propriété à de bonnes conditions à un médecin qui aimerait à s'établir à cet endroit. De plus il introduirait l'acquiescement à tous ses clients et lui donnerait tous les renseignements nécessaires. Le médecin qui voudrait profiter de cette occasion exceptionnellement avantageuse devrait payer une partie de la propriété comptant \$2000, la balance restant sur hypothèque. De plus amples informations seront données aux médecins qui voudront bien en faire la demande par lettre adressée aux soussignés. LABRÈQUE & BELANGER, NOTAIRES, 18, rue Brade, Québec. Québec, 4 août 1891. 250

